

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU Mardi 10 Septembre 2019

**DELIBERATION N°2019-59
 OBJET : Décision Modificative n°01 - Budget Principal 2019**

Ont participé à la présente délibération :

COLLEGE DES COMMUNES AFFILIEES
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
M. IZARD, Mme HORN, MM. CLEMENT, CARON-JOURDA, Mme AMIEL, MM. LAVAL, RAYSSEGUIER.
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Mme MAUREL représentée par Mme ROQUABERT, DESCLAUX représenté par M. CADAS.
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
M. RASPEAU représenté par M. IZARD. M. SAVELLI représenté par Mme AMIEL. M. KARSENTI représenté par M. CARON-JOURDA. M. SOLERA représenté par M. RAYSSEGUIER. M. TENE représenté par M. LAVAL.
COLLEGE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
M. CAPBLANQUET, Mme COUTTENIER.
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
M. CALAS représenté par M. CAPBLANQUET.
COLLEGE DES ADHERENTS AU SOCLE DE MISSIONS ARTICLE 23-IV Loi n°84-53
Représentants des communes adhérentes
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mme SORIANO.
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
Représentants des établissements publics adhérents
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant
Représentants du Conseil Départemental de la Haute Garonne
<i>Administrateurs titulaires présents</i>
Mmes FLOUREUSSES, VOLTO.
<i>Administrateurs titulaires représentés par leurs suppléants</i>
Néant
<i>Administrateurs titulaires représentés par pouvoir</i>
Néant

Contenu délibération

Le Président rappelle que, par délibération du 31 janvier 2019, le budget primitif relatif au budget principal de l'établissement pour l'année 2019 a été approuvé par l'assemblée et se décline comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Budget Primitif 2019	15 657 404€	891 500€

Le Président propose, compte tenu du résultat défavorable dans le cadre du contentieux qui oppose l'établissement à INDUSTRIAS DURMI, d'approuver une décision modificative n°1 en vue de permettre au CDG31 de faire face à ses obligations pécuniaires dans cette affaire, se déclinant comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Décision Modificative n°1 (DM n°1)	84 134 €	166 762 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité pour le budget principal :

- d'approuver et de voter à l'unanimité les dispositions budgétaires de la Décision Modificative n°1 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Décision Modificative n°1 (DM n°1)	84 134 €	166 762 €

- de donner mandat au Président pour toute opération en rapport avec l'exécution correspondante.

Fait à Labège,
Le 10 septembre 2019

Le Président,

Pierre IZARD